

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 2 décembre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 2 décembre 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Sont absents :

M^{me} Katia Duchesne, conseillère
M Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Rapport financier
 - 5.3 TECQ 2019-2023 : Acceptation de la programmation
 - 5.4 Amendement résolution 2007-12-238 intitulée «Réserve financière réseaux d'aqueduc et d'égout »
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Calendrier des séances publiques du conseil pour 2020
 - 8.2 Déclaration des élus pour les dons, marques d'hospitalité et avantages reçus

- 8.3 Avis de motion règlement 2019-012 intitulé «Fixation des taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception »
- 8.4 Polyvalente des Quatre-Vents : Album de finissants 2020
- 8.5 Demande de création d'un nouveau fonds pour financier la réfection du réseau routier local
- 8.6 Abrogation résolution 2016-11-178 intitulée « SARP : Modification de l'entente »
- 8.7 Amendement résolution 2019-05-072 intitulée « Autorisation d'achat de terrain lot 4 595 114 »
- 8.8 Fourrière municipale : Renouvellement de l'entente

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Acceptation de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile

10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Demande de changement de statut : Route collectrice

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Forage et aménagement d'un nouveau puit de captage d'eau potable : Attribution du mandat

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Fleurons du Québec : Résultat de la classification 2019
- 13.2 CPTAQ : Demande d'appui à une demande d'aliénation/lotissement pour le lot 4 594 400

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Réseau Biblio : Palmarès littéraire des maires

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 MRC Domaine-du-Roy : Nomination d'un représentant municipal au conseil de la MRC Domaine-du-Roy

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 16 DÉCEMBRE 2019 À 19H15

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-12-236

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-12-237

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 novembre 2019 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 5 novembre, j'ai participé à une rencontre en lien avec le plan de main-d'œuvre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 6 novembre, j'ai participé au lancement de la campagne Opération Nez-Rouge. Le 12 novembre, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 14 novembre, j'ai participé à une rencontre avec des représentants de la Fédération des Villages-relais du Québec. Le 18 novembre, j'ai participé à la remise du rapport du CEGEP de Saint-Félicien en lien avec les potentiels de développement de la Municipalité et, en soirée, à une séance de préparation du budget municipal. Le 19 novembre, j'ai rencontré le nouveau député fédéral, monsieur Alexis Brunelle-Duceppe et, en soirée, à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 21 novembre, j'ai participé à l'ouverture officielle de l'Espace Vitrine & Co. pour la main-d'œuvre. Le 22 novembre, j'ai assisté à l'assemblée générale annuelle de Enduro des Pionniers. Le 27 novembre, j'ai rencontré notre marraine à la Sûreté du Québec, à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers et à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy au cours de laquelle nous avons discuté du budget 2020 et où j'ai été élu préfet. Le 28 novembre, j'ai rencontré le directeur de l'école Maria-Goretti. Le 1^e décembre, j'ai participé au brunch de la Guignolée et au dépouillement de l'arbre de Noël de la Municipalité.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de novembre 2019 selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à aucune rencontre.

Serge Allard a participé à une rencontre du Centre des Loisirs et à la Guignolée.

Michel Simard a participé au dévoilement du plan de main-d'œuvre, à une rencontre de la CADLD, à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc., à une rencontre de la Résidence Dorée et à la Guignolée.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré et à une rencontre de la Résidence Dorée.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2019-12-238

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de novembre 2019 de la Municipalité au montant de 295 618.58\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2
RAPPORT FINANCIER

Le maire dépose le rapport financier en date du 30 novembre 2019.

POINT 5.3
RÉSOLUTION 2019-12-239
TECQ 2019-2023 : ACCEPTATION DE LA PROGRAMMATION

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #2 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

POINT 5.4
RÉSOLUTION 2019-12-240
AMENDEMENT RÉSOLUTION 2007-12-238 INTITULÉE « Réserve financière réseaux d'aqueduc et d'égout »

CONSIDÉRANT la résolution 2007-12-238 intitulée « Réserve financière réseaux d'aqueduc et d'égout »;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'augmenter la réserve pour les égouts à 6 200\$ annuellement, et ce, en raison de l'installation des équipements de déphosphatation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise d'augmenter la réserve pour les égouts à 6 200\$ annuellement à partir de 2020.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE NOVEMBRE 2019

Le résumé de la correspondance du mois de novembre 2019 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie

desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2019-12-241
CALENDRIER DES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL POUR 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le calendrier, ci-après mentionné, relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2020, qui débiteront à 20h30:

lundi, 6 janvier	lundi, 17 février
lundi, 16 mars	lundi, 6 avril
lundi, 4 mai	lundi, 1 ^{er} juin
lundi, 6 juillet	lundi, 17 août
lundi, 14 septembre	lundi, 19 octobre
lundi, 2 novembre	lundi, 7 décembre

Qu'avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Les séances régulières seront tenues à la salle multifonctionnelle de l'église de La Doré.

Les séances spéciales pourront avoir lieu dans la salle de rencontre de l'hôtel de ville.

POINT 8.2
DÉCLARATION DES ÉLUS POUR LES DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AVANTAGES REÇUS

La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle a reçu les rapports de dons, de marques d'hospitalité et d'avantages reçus de tous les membres du conseil et qu'aucun d'eux n'a déclaré quelque chose.

POINT 8.3
RÉSOLUTION 2019-12-242
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-012 INTITULÉ «Fixation des taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception »

Avis de motion est donné par Yoland Bau que lors d'une prochaine séance, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Le projet de règlement présente les différents taux de taxes et des compensations ainsi que les modalités s'y rattachant.

POINT 8.4
RÉSOLUTION 2018-12-243
POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS : ALBUM DE FINISSANTS

CONSIDÉRANT la demande de participation à l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents de St-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs élèves proviennent de notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité tient à encourager l'obtention du diplôme d'études secondaires chez les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une participation financière de l'ordre de 150\$ pour l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents de St-Félicien.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2019-12-244

DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas de répondre aux besoins des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);
- Que la Municipalité de la Paroisse de La Doré participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :
 - e) La capacité de payer des municipalités;
 - f) L'accès difficile aux programmes existants;
 - g) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
 - h) La pérennité des infrastructures.
- QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports avec copie à la députée, Nancy Guillemette, et ce, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;
- QUE le maire soit autorisé à signer les documents requis à cette fin.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2019-12-245

ABROGATION RÉSOLUTION 2016-11-178 INTITULÉE « SARP : modification de l'entente »

CONSIDÉRANT la résolution 2019-11-229;

CONSIDÉRANT QUE les demandes se rapportant au Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale seront traitées à la pièce;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré abroge la résolution 2016-11-178 intitulée « SARP : Modification de l'entente ».

POINT 8.7

RÉSOLUTION 2019-12-246

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2019-05-072 INTITULÉE « Autorisation d'achat de terrain lot 4 595 114 »

CONSIDÉRANT la résolution 2019-05-072 intitulée « Autorisation d'achat de terrain lot 4 595 114 »;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré modifie la résolution 2019-05-072 intitulée « Autorisation d'achat de terrain 4 595 114 » comme suit :

Modifier le texte « Les sommes seront prises dans le surplus accumulé » par « Les sommes seront prises à même le Fonds de développement ».

POINT 8.8

RÉSOLUTION 2019-12-247

FOURRIÈRE MUNICIPALE : RENOUELEMENT DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la Municipalité de gérer les animaux domestiques qui sont errants;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour la Municipalité de gérer les animaux sauvages qui se baladent sur le territoire urbanisé et même de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas les ressources matérielles et humaines pour gérer ces animaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte le contrat d'opération d'une fourrière municipale au montant de 6 690.59\$, plus les taxes applicables, de la part de Refuge animal inc.;
- autorise le maire et la directrice générale à signer ledit contrat;
- demande au Refuge animal inc. de transmettre le renouvellement avant le 30 novembre de chaque année;
- demande au Refuge animal inc. de confirmer le prix que la Municipalité veut charger, et ce, avant de vendre les licences de chien.

POINT 9.1

RÉSOLUTION 2019-12-248

ACCEPTATION DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT l' « Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide inter municipale en matière de sécurité civile »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont en accord avec l'entente proposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte l'entente

relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile et autorise le maire et la directrice générale à signer tous les documents nécessaires.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2019-12-249

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT : ROUTE COLLECTRICE

CONSIDÉRANT QUE la route Saint-Joseph Nord, l'avenue des Jardins Est et l'avenue du Rocher sont fortement sollicitées pour le transport de matières premières et le transport lourd toutes catégories;

CONSIDÉRANT QUE ce tronçon de route relie deux (2) MRCs et qu'il est essentiel à la vie économique du secteur;

CONSIDÉRANT QUE cette route n'a pas été construite pour supporter un trafic lourd intense de plus de 70 000 passages annuellement;

CONSIDÉRANT QUE ce tronçon permet de réduire les GES en diminuant d'environ 25 kilomètres le parcours pour le transport lourd;

CONSIDÉRANT QUE, pour la sécurité des usagers, il est primordial que des travaux de réfection soient faits rapidement;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de cette route alourdirait le trafic sur la route régionale et à Saint-Félicien près des écoles;

CONSIDÉRANT QUE la réfection complète dudit tronçon serait très coûteux et au-delà des ressources financières de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de changer le statut de la route Saint-Joseph Nord afin de la rendre « route collectrice », et ce, dans le but d'obtenir de l'aide financière adéquate pour son entretien sécuritaire.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2019-12-250

FORAGE ET AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PUIXS DE CAPTAGE D'EAU POTABLE : ATTRIBUTION DU MANDAT

CONSIDÉRANT QUE l'un des puits de captage d'eau souterraine est presque épuisé;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir deux (2) puits de captage d'eau souterraine afin de répondre à la demande de la population en eau potable et pour la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la proposition de Auqater-Eau inc. et datée du 13 novembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré attribue le mandat de forage et d'aménagement d'un nouveau puits de captage d'eau souterraine pour l'eau potable à Auqater-Eau inc., et ce, selon la proposition datée du 13 novembre 2019 au montant de 23 780\$, plus les taxes applicables.

POINT 13.1

FLEURONS DU QUÉBEC : RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION 2019

Le maire informe la population que la Municipalité a réussi la classification 2019 de Les Fleurons du Québec et maintien ses trois (3) fleurons.

POINT 13.2
RÉSOLUTION 2019-12-251
CPTAQ : DEMANDE D'APPUI À UNE DEMANDE D'ALIÉNATION/LOTISSEMENT
POUR LE LOT 4 594 400

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire obtenir l'autorisation d'aliénation d'une partie de sa propriété afin de pouvoir procéder à une vente;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande, ne nuit en rien à l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE cette transaction est compatible aux activités agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande ne modifie pas l'homogénéité du secteur agricole ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande de monsieur Benoit Renald, pour le lot 4 594 400 auprès de la CPTAQ pour une autorisation d'aliénation et de lotissement.

POINT 14.1
RÉSEAU BIBLIO : PALMARÈS LITTÉRAIRE DES MAIRES 2019

Le maire informe la population qu'il a remporté le prix dans le cadre du programme du palmarès littéraire des maires pour 2019. Ce prix représente un crédit de 500\$ en achat de livres pour la bibliothèque Gilbert-Langevin.

POINT 16.1
RÉSOLUTION 2019-12-252
MRC DOMAINE-DU-ROY : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL
AU CONSEIL DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY

CONSIDÉRANT l'élection de Yanick Baillargeon comme préfet de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un représentant municipal au conseil de la MRC Domaine-du-Roy;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme Michel Simard comme représentant municipal au conseil de la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2019-12-253
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 16 DÉCEMBRE 2019 À 19H15

À 8H55, il est proposé par Yoland Bau d'ajourner la présente séance au 16 décembre 2019 à 19h15.

Yanick Baillargeon,
Maire

Questions

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale